

**Rapport du Président**

Commission Permanente du  
vendredi 7 mars 2008

**Service instructeur**  
Service d'Appui Administratif et Financier

N° 2008-3-4-3

**Service consulté**

**SUBVENTION A L'INSTITUTION ST JEAN POUR LE CONCERT  
« CHANTE ET DEVIENS »**

Résumé : Il vous est proposé, dans le présent rapport, d'examiner la proposition de subvention d'un montant de 1 000 € pour l'Institution St Jean à Colmar pour leur concert « Chante et Deviens »

L'institution St Jean à Colmar organise un concert gospel intitulé « Chante et Deviens », en avril prochain.

La troupe est composée de lycéens et de jeunes handicapés.

C'est un projet artistique d'aide aux autres à but humanitaire et en direction d'un public élargi, afin que tous les gens puissent se côtoyer, avoir accès à la culture et avoir la possibilité de se divertir. L'objectif principal est d'accueillir tout spectateur quel que soit son handicap.

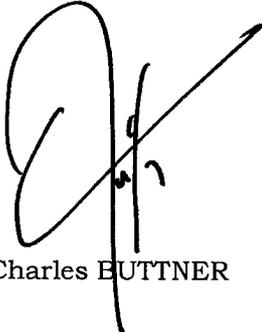
La connexion entre la pratique artistique, la jeunesse et le handicap constitue un point fort pour la politique départementale.

Je vous propose d'allouer une subvention de 1 000 € pour ce projet.

La somme pourrait être prélevée sur le Fonds d'intervention social, enveloppe 182, politique H012, chapitre 65, nature 6575, fonction 58

Une convention sera rédigée selon le modèle adopté par votre commission permanente en date du 11 mai 2007.

Je vous prie de bien vouloir en délibérer.



Charles BUTTNER